

PHOTO12/ALAMY/THE PICTURE ART COLLECTION



PHOTO12/ALAMY/KOHL-ILLUSTRATION



PHOTO12/ALAMY/HISTORIC COLLECTION

Figures de preuve

De g. à dr., la poétesse Tahéreh Qorrat ol-Eyn est considérée comme la première féministe ayant rejeté le voile. Journaliste et militante, Maryam Amid-Semnani (née v. 1881) a fondé le magazine féminin *Shokufeh* et la Société des femmes iraniennes. Reine de la musique persane, la mezzo soprano Qamar ol-Moluk est la première femme à chanter en public sans son voile.

Les pionnières du féminisme iranien

Bien avant la République islamique et les luttes actuelles des femmes pour la fin des discriminations, l'Iran a connu un mouvement féministe actif et pluriel, vecteur de progrès et d'émancipation. Longtemps oublié ou caricaturé, ce passé éclaire les résistances contemporaines des Iraniennes. **PAR FIROUZE NAHAVANDI**

Dès la fin du XIX^e siècle, sous la dynastie Qadjar, les femmes prennent la parole. Elles écrivent, publient, manifestent, revendiquent. Le statut féminin devient un enjeu politique, social, culturel et, dans un pays en quête de modernisation, le féminisme – multiple, parfois conflictuel – s'impose peu à peu comme un levier du progrès.

Certaines femmes rejoignent des sociétés secrètes ou en fondent, militent pour l'éducation, ouvrent des écoles pour filles, critiquent le port du voile et la réclusion, revendiquent des droits politiques et publient des magazines dans lesquels elles exposent leurs positions. La révolution constitutionnelle de 1906 voit même certaines d'entre elles prendre les armes. En 1910 est créé le Mouvement pour le droit des

Iraniennes qui milite pour l'éducation des filles, la réforme du mariage, le droit au divorce, un héritage et des salaires égaux avec les hommes, des droits politiques et le dévoilement.

Une lutte pour la justice sociale et l'indépendance

Le féminisme iranien de l'époque se situe à l'intersection des luttes pour la justice sociale et l'indépendance nationale. Des figures pionnières marquent cette période: Qorrat ol-Eyn (1817-1852), poétesse et militante religieuse qui s'oppose au voile et à la polygamie, et défie l'ordre religieux; Zahra Khanoum Taj ol-Saltaneh (1883-1936), fille de Nasser ol-din Shah, qui milite pour l'égalité hommes-femmes et s'engage dans le combat constitutionnaliste, ou plus tard, Qamar ol-Moluk (1905-1959), qui devient la première femme à chanter en

public sans se voiler, défiant les conventions sociales. Sous la dynastie Pahlavi (1925-1979), il faut comprendre l'avancée du statut des femmes et de leurs droits, non seulement comme résultat de la lutte des femmes, mais aussi dans le cadre de la volonté de la construction de l'État-nation et de la modernisation à l'occidentale.

Les réformes sont un bouleversement des normes existantes, même si toutes les femmes n'en bénéficient pas immédiatement ni de la même manière. Dès 1925, la politique de Reza Chah a pour objectif de mettre fin à l'isolement des femmes et contrer les oulémas. Pour lui, l'éducation des filles est un enjeu majeur. Le roi promeut aussi le travail et la place des femmes dans l'espace public. Le dévoilement est à ses yeux central, signe de la modernisation du pays et de leur libération.



ANONYMOUS/AP/SIPA

Toutes ensemble, toutes... Avec ou sans voile, des femmes manifestent à Téhéran le 13 août 1963 en faveur d'une élection générale et de la réforme du Chah qui leur accorde le droit de vote.

Son fils Mohammad Reza Chah va plus loin, notamment à partir de la «révolution blanche» de 1963. Dans la première partie de son règne, le cadre a changé: l'effervescence politique est grande et de multiples partis politiques, des organisations de défense des droits des femmes et des publications créées par les femmes voient le jour.

La loi sur le travail des femmes, un succès de la lutte

En 1963, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité, au grand dam du clergé. En 1967, la loi sur la protection de la famille restreint la polygamie et facilite l'accès des femmes au divorce et à la garde des enfants. Amendée en 1975, elle limite le mariage temporaire (*sighe*), fixe l'âge légal du mariage à 18 ans pour les femmes, autorise l'avortement sous certaines conditions et impose

au mari l'obtention d'une autorisation judiciaire pour prendre une seconde épouse. Des femmes deviennent députées, sénatrices, diplomates, ministres. Le service national devient obligatoire pour les célibataires, souvent affectées à des missions éducatives ou sanitaires en milieu rural. L'Organisation des femmes d'Iran, fondée en 1966, joue un rôle actif dans la promotion des droits féminins, de l'éducation sexuelle et de la santé publique. Toutefois, les progrès bénéficient surtout aux femmes urbaines et éduquées. Ils n'intègrent pas toujours les revendications des femmes rurales ou religieuses. C'est pourquoi ils suscitent également

des critiques, y compris dans certains milieux féminins. Une partie du clergé les rejette comme une occidentalisation décadente. À gauche, certains dénoncent leur caractère imposé et déconnecté des réalités populaires.

Néanmoins, les acquis sont réels. Le féminisme iranien d'avant 1979, bien que fragmenté, a profondément transformé le statut des femmes. Il a favorisé l'éducation et l'autonomie, transformé la législation et les structures familiales, donné aux femmes une place dans la vie publique, agi comme levier de mobilité sociale, redéfini les rapports de genre et ouvert des brèches dans l'ordre patriarcal, que la République islamique a tenté de refermer dès sa naissance – voile obligatoire, abrogation de la loi sur la famille, divorce et garde des enfants redevenus des privilèges masculins, restrictions d'accès au travail... 